

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels sont les objectifs assignés à votre forêt ?

- Lieu de production de bois
- Lieu de détente (chasse, cueillette, promenade)
- Lieu de biodiversité
- Autre :

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des problématiques fiscales particulières ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FOGEFOR, C'EST

• DES FORMATIONS adaptées à tous les propriétaires forestiers

- différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
- pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).

• UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante

- un animateur présent durant tout le stage,
- des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
- des forêts variées à découvrir...

• UNE FORMULE économique et efficace

Association de loi 1901, réunissant les organismes du département de l'Hérault du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



RENSEIGNEMENTS

Centre National de la Propriété forestière
Délégation Occitanie

☎ : 07.64.80.01.16.

Elise BUCHET : 06.73.84.89.17.

Jean-Michel D'ORAZIO : 06.80.44.88.66.

✉ patricia.ortiz@cnpf.fr

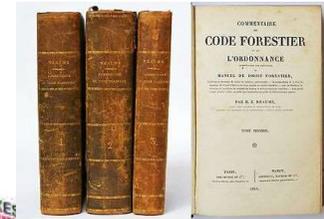
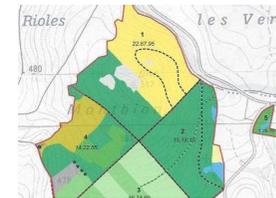
FINANCEURS



Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

Fiscalité forestière



Un stage qui vous concerne !

FOGEFOR
Formation à la
Gestion Forestière

OBJECTIFS DU STAGE

- Comprendre ce qu'est une matrice cadastrale ;
- Savoir quelles sont les exonérations, réductions et crédits d'impôts possibles ;
- Connaître les dernières mesures fiscales ;
- Savoir quels sont les revenus à déclarer et comment procéder ;
- Connaître le fonctionnement de la TVA en forêt...
- Et de nombreuses autres infos !

PROGRAMME

JEUDI 16 MARS 2023

Fiscalité forestière

- Relevé de propriété.
- Taxe foncière.
- Impôt sur le revenu.

VENDREDI 17 MARS 2023

Fiscalité forestière

- La TVA.
- Les impôts du patrimoine.
- Les DEFI.

Stage avec un nombre de places limitées à 25.

Lieux et horaires

Les réunions auront lieu en salle au Domaine départemental de Bayssan (Béziers) de 9h00 à 18h00.

Formateurs, intervenants

Johann Hübelé, membre du groupe « Fiscalité forestière » du CNPF.

Jean-Christophe Chabalière, Elise Buchet et Jean-Michel d'Orazio - techniciens au CNPF délégation Occitanie.

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.



IMPORTANT !

Les stagiaires devront se munir d'une calculatrice !

TARIFS

Le montant de la participation au cycle de formation correspond à l'adhésion à l'association FOGEFOR de l'HERAULT pour l'année 2023 : 50 € ou 25 € pour l'adhésion d'un second membre d'une même propriété forestière.

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable. Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre du FOGEFOR de l'HERAULT.

Les stagiaires ont à leur charge les repas (19 € hors boissons) et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CNPF Occitanie.

- Évaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

- Sécurité - assurance

Le CNPF est assuré pour tout accident qui pourrait survenir pendant le stage. Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Fiscalité forestière »

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser :

Règlement :

- J'adhère à l'association FOGEFOR 34 (je joins le chèque de cotisation, voir ci-contre)
- Je suis déjà adhérent pour l'année 2023 au FOGEFOR 34 ou à un FOGEFOR d'un département limitrophe

À le

Signature :

Bulletin à retourner à

Centre National de la Propriété forestière délégation Occitanie

6 Avenue des Platanes

30 720 RIBAUTE LES TAVERNES

☎ 07.64.80.01.16 - ✉ patricia.ortiz@cnpf.fr

avant le **20 FEVRIER 2023**